



# ASSOCIATION DES JURISTES SENEGALAISES

A.J.S

Cité Sonatel I en face Samu Municipal sur les deux voies de Liberté VI

## COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Association des Juristes Sénégalaises (AJS) félicite Son excellence le Président de la République pour l'Ensemble des mesures prises dans la riposte au COVID- 19. Elle se félicite de l'élan de solidarité nationale et s'associe à cette dynamique en apportant son modeste soutien financier d'un montant d'un million de francs CFA (1. 000 000) au fond Force Covid -19 ainsi qu'un important lot de divers produits d'une valeur de cinq millions trois cent six mille cinq cent (5.306.500) destinés aux femmes détenues et aux femmes les plus démunies bénéficiaires des services de nos boutiques de droit.

Elle félicite et encourage le ministre de la Santé et de l'action sociale ainsi que tout le personnel de santé pour la prise en charge satisfaisante de la riposte au COVID -19.

L'AJS fidèle à sa mission de veille et d'alerte précoce, invite les pouvoirs publics à appliquer les mesures prises en concertation avec l'ensemble des forces vives de la Nation tout en veillant à la protection des droits fondamentaux des citoyens.

Elle appelle l'ensemble des populations à respecter les mesures préventives édictées par le ministère de la santé et de l'action sociale.

L'AJS, invite toutes les associations de défense des droits de la femme et leurs partenaires stratégiques à marquer leur solidarité à l'Etat du Sénégal dans cette lutte contre le coronavirus.

**Ensemble nous vaincrons le Coronavirus !**

L'Association des juristes Sénégalaises

